RAPPORT ANNUEL

2014 / 2015

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES

Mot de la présidente et de la directrice générale

C'est avec un plaisir renouvelé que nous vous soumettons le rapport annuel de la Commission scolaire des Îles pour l'année 2014-2015. Il s'agit d'un moment privilégié dans l'année pour faire le bilan, faire ressortir les résultats, les comparer à nos cibles, valoriser les réussites et prendre conscience aussi des enjeux et des défis qui nous interpellent.

Dans la première section du rapport, nous vous présenterons les individus qui composent la gouvernance scolaire. La présidente du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le président du Comité de parents ainsi que la protectrice de l'élève traceront les grandes lignes de la dernière année scolaire en présentant les différents dossiers qui ont retenu leur attention.

En avant-propos, nous ferons un rappel de la mission, de la vision, des croyances et valeurs ainsi que la déclaration de services de notre organisation. Nous arriverons ensuite avec le résumé des faits saillants généraux suivis de ceux plus spécifiques à chacune des écoles primaires, de l'école secondaire et du Centre de formation des adultes et de formation professionnelle.

En deuxième partie, nous exposerons les principaux éléments du bilan de la planification stratégique et de la convention de partenariat. À travers les deux orientations de la planification stratégique, ses axes d'intervention et ses objectifs, nous avons introduit les cinq buts de la convention de partenariat dans les sections concernées. Par contre, les moyens en lien avec les buts sont présentés en annexe à la fin du rapport afin d'alléger la présentation. Les tableaux vous permettront de prendre connaissance rapidement des résultats atteints par rapport aux objectifs visés. Le rapport sur l'intimidation et la violence pour l'ensemble de nos écoles viendra conclure cette section.

Enfin, la dernière partie du rapport fournira des données sur le profil de la Commission scolaire, ses ressources humaines, ses établissements, sa clientèle, les investissements et les travaux dans les établissements et centres, le parc informatique et les résultats financiers.

Nous tenons à remercier l'ensemble de notre personnel pour leur contribution significative aux résultats de la dernière année qui témoignent sans contredit la qualité de l'accompagnement auprès de tous nos élèves, jeunes et adultes. Merci aussi à tous les parents, collaborateurs de premier plan auprès de leurs enfants, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires avec qui nous travaillons étroitement au développement de notre communauté.

Bonne lecture!

Francine Cyr
Présidente

Brigitte Aucoin
Directrice générale

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

CES* 1
Bernard Richard

CES 2
Jules Richard**

CES 3
Isabelle Cummings**

CES 4
Sylvain Vigneau

CES 5
Jean-Yves Lapierre**

CES 6
Annie Vigneau

CES 7
Sony Cormier**

CES 8
Huguette Reid**

Présidente
Francine Cyr**

Commissaire-parent
(élèves HDAA)
Linda Turbide**

Commissaire-parent
(primaire)
Jean Cormier**

Commissaire-parent
(secondaire)
Mylène Presseault**

Présidences des conseils d'établissement

CFA-FP	**Cindy Gagné**
Polyvalente	**Jacques Brodeur**
Centrale	**Céline Miousse**
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	**Mariette Doyle**
Saint-Pierre	**Rosalie Moreau-Richard**
Stella-Maris	**Joël Cummings**
Aux Iris	**Serge Chevrier**

Le dimanche 2 novembre 2014 avaient lieu les élections scolaires sur le territoire des Îles. Pour une première fois, le poste de présidence était éligible à un scrutin universel et le Conseil était formé, outre la présidence, de onze commissaires. Le scrutin précédent avait eu lieu en 2007 et comptait treize commissaires. Les électeurs de l'archipel ont élu par acclamation sept commissaires, dont la présidente, sur une possibilité de neuf sièges. Un scrutin s'est donc tenu dans deux circonscriptions, avec un taux de participation de 19,6 %, alors que trois commissaires-parents ont été désignés par leurs pairs. Le nouveau Conseil compte pour une première fois une représentante des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA). Le mandat des commissaires est prévu pour quatre ans, tandis que celui des commissaires-parents est de deux ans.

Le Conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la Commission scolaire et en assume la gouvernance. Il adopte les politiques, les règlements, et prend toutes les décisions qui permettent à la Commission de bien exercer sa mission; c'est également le Conseil, représenté par sa présidente, qui rend compte au ministre et à la population de l'administration de la Commission scolaire et des services offerts.

Les commissaires se sont donné un code d'éthique afin d'encadrer leurs pratiques. Ce document, de même que l'ensemble des politiques de la Commission scolaire, est accessible au www.csdesiles.qc.ca dans la section Commissaires – Politiques (regroupées par service). Au cours de la dernière année, aucune situation particulière ou manquement n'a eu à être traité par le comité d'éthique, chargé d'en assurer la bonne garde.

Au niveau des demandes d'accès à l'information, en 2014-2015, la Commission scolaire a reçu et traité quatorze demandes.

Enfin, les réunions des commissaires sont publiques et les procès-verbaux sont disponibles en ligne dès le lendemain de leur adoption. Tous les procès-verbaux, de 1972 à aujourd'hui, sont disponibles au grand public.

*CES = circonscription électorale scolaire ** membres du comité exécutif

L'acronyme EHDAA vient de l'expression « élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage». On regroupe généralement ces élèves de la façon suivante :

- Les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage : ceux-ci comprennent en premier lieu les élèves désignés à risque du fait qu'ils manifestent des caractéristiques qui laissent entrevoir des risques d'échec scolaire;
- Les élèves manifestant des troubles graves de comportement;
- Les élèves handicapés.

Le Comité

Le CCSEHDAA des Îles a tenu cinq réunions durant l'année scolaire 2014-2015. Il était composé de treize personnes dont six parents (un poste a été vacant en cours d'année), de six membres du personnel de la Commission scolaire et d'un représentant du CSSS des Îles. Le Comité s'est doté d'un plan d'action sur lequel il a travaillé durant toute l'année.

Les représentants du CCSEHDAA :

Claudia Vigneau, parent de l'école Saint-Pierre
Marlyne Jomphe, parent de l'école Saint-Pierre
Stéphane Plante, parent de l'école Polyvalente
Nancy Cormier, parent de l'école Centrale
Linda Turbide, parent de l'école Polyvalente
Line Vigneau, parent de l'école Polyvalente
Karen Renaud, direction adjointe de l'école Polyvalente
France Bouffard, enseignante
Marjolaine Deveau, personnel de soutien
Isabelle Gilbert DSÉ, représentante de la direction générale
Anne-Josée Meunier, professionnelle
Guy Baudet, direction de l'école Saint-Pierre
Johanne Boudreau, CSSS des Îles
Marie-Josée Chiasson (prise de notes)

Les réalisations

En lien avec son plan d'action, ainsi qu'avec les dossiers EHDAA de la directrice des services éducatifs, le Comité a été informé, consulté ou a réalisé certaines actions.

- Diffusion du dépliant informatif du Comité EHDAA et du dépliant informatif sur le plan d'intervention pour les parents d'élèves ayant un plan d'intervention à la CSÎ;
- Diffusion du Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers;
- Suivi sur le maintien et les services des différentes classes spéciales;
- Suivi sur les modalités de la rentrée des classes d'adaptation scolaire;
- Participation au forum EHDAA;
- Entrevue sur les ondes de CFIM pour parler du Comité consultatif EHDAA;
- Mise sur pied d'un groupe de parents mentors;
- Suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent EHDAA, nommé en novembre 2014;
- Suivi des travaux du comité TÉVA (transition école vie active).

Recommandations pour 2015-2016

- Poursuivre les efforts pour informer les parents du rôle et des mandats du Comité, notamment par le site Internet de la CSÎ;
- Poursuivre la diffusion du dépliant du Comité et de celui sur le plan d'intervention;
- Sensibiliser les élèves à la différence;
- Poursuivre le suivi de la mise sur pied d'un comité TÉVA;
- Faciliter l'accès pour les parents à la documentation;
- Sensibiliser le personnel à l'intégration des EHDAA;
- Assurer un suivi avec le Conseil des commissaires via le commissaire-parent EHDAA;
- Organiser avec nos partenaires une journée EHDAA;
- Offrir des conférences et de la formation aux parents;
- Revoir la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux EHDAA;
- Organiser, avec le Comité de parents, une ou des rencontres d'échange entre les deux comités.

Linda Turbide
Présidente du Comité consultatif EHDAA

Bilan annuel du Comité de parents

Le Comité de parents constitue la seule structure scolaire permanente vouée à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Mandats du Comité de parents

1) **Promouvoir la participation des parents**
   Les responsabilités attribuées au Comité de parents par le législateur sont importantes. En plus d'être une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire, le Comité de parents a la responsabilité de développer et de favoriser la participation des parents. À cette fin, ses actions se situent sur trois plans différents :
   - Promouvoir la participation de tous à l'éducation;
   - Sensibiliser les parents aux activités de la Commission scolaire;
   - Désigner les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire.

2) **Exercer pleinement son pouvoir d'influence**
   - Émettre l'avis des parents sur le fonctionnement de la Commission scolaire;
   - Exprimer les besoins des parents.

3) **Agir comme consultant auprès de la Commission scolaire**

Composition du Comité de parents

Le Comité de parents est composé exclusivement de parents : un représentant de chacune des écoles primaires, un représentant du secondaire et un représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Voici les membres qui le composent:

Jean Cormier, président-trésorier	Centrale
Mylène Presseault, vice-présidente	Stella-Maris
Serge Chevrier	Aux Iris
Mariette Doyle	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
Rosalie Moreau-Richard	Saint-Pierre
Antoine Bénard	Polyvalente des Îles
Sandra Cummings	CCSEHDAA

Nous avons tenu huit rencontres et la directrice générale de la Commission scolaire, madame Brigitte Aucoin, fut invitée à assister à nos réunions afin de nous informer et consulter sur divers sujets.

Dès notre première rencontre, en octobre 2013, nous avons mis l'accent sur l'élaboration d'un plan d'action pour les deux prochaines années. Entre autres, nous tenions à planifier une activité pour les parents, laquelle s'est tenue en avril 2014 sous la forme d'une conférence offerte gratuitement à tous les parents d'élèves du primaire, du secondaire et des adultes. Cette conférence, prononcée par monsieur Martin Larocque, s'intitulait « La famille…mieux vaut en rire! ». Près de 300 parents y ont participé et ont grandement apprécié.

Depuis quelques années déjà, deux délégués du Comité de parents siègent aux Conseils généraux de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Ces rencontres ont pour but de discuter des sujets d'actualité, d'obtenir un consensus et de porter la voix des parents jusqu'aux instances décisionnelles.

À l'hiver 2014, nous nous sommes questionnés sur les procédures d'élections aux assemblées générales annuelles de parents. En conclusion, il apparaissait important de clarifier le processus et de proposer aux conseils d'établissement une façon de faire uniforme.

Lors de la rencontre de juin, nous avons entériné la nomination des nouveaux membres au Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier tous les parents qui s'impliquent dans les divers comités de la Commission scolaire (conseils d'établissement, organismes de participation des parents, etc.) ainsi que les membres du Comité de parents pour leur appui et leur support au cours des douze derniers mois. À vous, chers parents, continuez votre implication en favorisant la réussite éducative de nos enfants.

Jean Cormier, président du Comité de parents

Rapport de la protectrice de l'élève

La protectrice de l'élève assume une responsabilité de dernier recours. C'est-à-dire que dès l'apparition d'un problème ou d'une problématique survenue en milieu scolaire, la personne insatisfaite des services que l'élève reçoit ou devrait recevoir doit d'abord en discuter avec l'intervenant concerné (direction d'école, enseignant, éducateur ou autre). Par la suite, si la situation ou le traitement de la situation ne trouve pas satisfaction, il convient de faire appel au responsable des plaintes à la Commission scolaire. Si le problème persiste encore, la personne insatisfaite (le parent ou l'étudiant) peut porter plainte auprès de la protectrice de l'élève.

Ainsi, après avoir reconnu le bien-fondé de la plainte, la protectrice de l'élève invitera (individuellement ou en groupe) toutes les parties concernées à examiner les objets de la plainte. Chaque personne concernée sera invitée à fournir une ou des solutions pour améliorer la situation. Le travail oblige à une participation honnête de tous les intervenants concernés. Nous profitons de cette plainte pour analyser les façons de faire et les bonifier au besoin. Ainsi nous travaillons ensemble à l'amélioration de la qualité des services à l'élève, ce qui représente l'essence même du travail de la protectrice de l'élève.

Au cours de la dernière année, nous sommes intervenus auprès de plusieurs plaignants. En effet, quelque cinq plaintes individuelles et une plainte groupale ont nécessité notre intervention. Les insatisfactions annoncées touchaient particulièrement la qualité et la quantité de services à l'élève bien sûr. Toutefois, à plusieurs occasions, l'attitude adoptée constitue le principal lieu de problème ou à l'opposé le principal lieu de solution. Ni la complaisance ni l'abus d'autorité n'ont de place à aucun niveau des échanges. Tel que les valeurs organisationnelles de la Commission scolaire des Îles le stipulent, la rigueur, le respect, l'équité et la transparence doivent inspirer nos démarches.

Avant de conclure, il nous apparaît qu'il n'est pas inutile d'interpeller tous les intervenants sur un élément particulier. Nous soumettons que les garçons et l'école représentent sans doute un défi très actuel qui nécessite réflexions et possiblement ajustements.

Nous souhaitons saluer le travail réalisé au cours de la dernière année. Nous saluons le travail de tous les élèves, de leurs parents et de tous les intervenants scolaires. L'école d'aujourd'hui, à cause de la nature des défis relevés, mérite notre plus grand respect.

Micheline DesCoste
Protectrice de l'élève

MISSION

La Commission scolaire des Îles a pour mission :

- d'organiser, pour la clientèle de son territoire, les services éducatifs prévus par la loi, de veiller à leur qualité et d'en rendre compte;
- de promouvoir l'éducation sur son territoire;
- de contribuer au développement social, culturel et économique du milieu;
- de soutenir ses établissements dans la réalisation de leur mission;
- de répartir équitablement les ressources.

VISION

La Commission scolaire des Îles se veut une communauté éducative en action, qui croit en la réussite éducative de chaque élève, jeune ou adulte. Ainsi, elle encourage la créativité, l'innovation et l'engagement dans des partenariats productifs.

CROYANCES ET VALEURS

À la Commission scolaire des Îles :

- parce que chaque élève est important, peut réussir et a droit à tous nos égards, nous valorisons le **respect** et la **rigueur**;
- parce que chaque élève et chaque milieu peuvent avoir accès aux services offerts, nous valorisons l'**équité**;
- parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la **transparence**.

DÉCLARATION DE SERVICES

À la Commission scolaire des Îles, nous voulons réaliser notre mission dans le respect de nos valeurs et nous nous engageons à :

- rendre accessibles nos services;
- gérer nos ressources avec équité, transparence et responsabilité et à en rendre compte;
- soutenir et accompagner chaque acteur eu égard à sa responsabilité;
- contribuer au développement social, culturel et économique des Îles;
- susciter la participation active de tous les intervenants;
- être de plus en plus présents dans le monde par un maillage de nos savoirs respectifs.

Faits saillants

Le coup de départ de l'année scolaire 2014-2015 fut donné par les orientations de la direction générale, résolument tournées vers la mise en place de conditions pour que nos écoles adoptent les caractéristiques des écoles reconnues efficaces par la recherche. À cet effet, le personnel de la Commission scolaire a eu l'occasion d'assister à une journée de formation avec un chercheur spécialisé en la matière, Steve Bissonnette. Les actions en formation continue et en accompagnement du personnel d'enseignement se sont d'ailleurs inscrites dans cette voie tout au long de l'année.

La réussite de nos élèves est globalement en amélioration, et cela nous réjouit. Le taux de diplomation avant l'âge de 20 ans a augmenté, avoisinant la cible de 80 % fixée pour 2014 (78,9 %). Toutefois, le nombre de garçons obtenant un premier diplôme ou une première qualification au secteur des jeunes après sept ans de parcours nous préoccupe grandement, considérant qu'il diminue de nouveau pour la cohorte ayant débuté son secondaire en 2007-2008 (fin juin 2014).

Les efforts investis depuis plusieurs années en vue du développement de la formation professionnelle ont finalement porté fruits. En effet, le 31 octobre 2014, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport venait sur place faire l'annonce en conférence de presse de l'octroi de trois programmes en autorisation permanente et de deux en autorisation provisoire. Un budget de 4,2 M$ a aussi été accordé donnant ainsi le coup d'envoi aux démarches visant les travaux de réaménagement de l'aile G de l'école Polyvalente ainsi que l'acquisition des équipements pour les ateliers de formation professionnelle.

La Commission scolaire renouvelle ses engagements liés à la protection de l'environnement. Des efforts importants ont été consentis au cours des dernières années pour faire du développement durable une priorité. Nous avons travaillé en cours d'année à consolider les acquis à ce chapitre en mettant tout en œuvre pour sensibiliser élèves et membres du personnel à adopter des comportements responsables pour la préservation de notre milieu si fragile.

Les élèves sont toujours aussi nombreux à pratiquer des activités culturelles et sportives dans le cadre du parascolaire. Nous nous réjouissons de les soutenir et de valoriser leurs réalisations tant à l'échelle locale, régionale que nationale.

Thomas Bourque et Gautier Déraspe, élèves de 1re secondaire à la Polyvalente des Îles, participaient à la finale québécoise du Défi génie inventif ÉTS, qui se déroulait à Montréal les 29 et 30 mai 2015.

En plus de se qualifier pour la finale dans leur catégorie, Thomas et Gautier ont décroché le prix «Coup de cœur du jury», accompagné d'une bourse de 250 $, remise par l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec.

La Commission scolaire est dorénavant un partenaire important du développement régional en formation à distance (Bas-St-Laurent, Gaspésie-Les Îles), par son association au regroupement FADIO : Formation à distance inter-ordres. Cette initiative regroupant l'UQAR, les institutions collégiales et les commissions scolaires, vise à initier et supporter la formation à distance pour les élèves de tous les ordres d'enseignement, incluant les initiatives dans le cadre d'Écoles en réseau (ÉER). Plus localement, l'intégration des technologies en apprentissage et en enseignement se poursuit et le comité de développement informatique pédagogique a encore une fois été très actif en 2014-2015.

Fait à noter, une classe du secondaire a expérimenté la formule « Apportez votre appareil numérique » (AVAN) dans la seconde partie de l'année.

La dernière année scolaire a été la première de la réorganisation du MELS par l'abolition des directions régionales. La fermeture de cette dernière, en tout début d'année scolaire, a fait en sorte de modifier les processus habituels de la Commission scolaire et a requis des ajustements dans les tâches de la direction générale et des directions de services, qui autrefois pouvaient compter sur le support des professionnels attitrés aux dossiers principaux pour l'accès aux informations émanant du ministère et du soutien dans les dossiers complexes.

Les résultats financiers de la Commission scolaire sont très satisfaisants, considérant les compressions budgétaires avec lesquelles nous devons composer depuis quelques années. Nous avons été en mesure de maintenir les services directs aux élèves, malgré le contexte difficile.

La Commission scolaire poursuit son engagement au projet de communauté Horizon 2025. À titre de membre de Forum des partenaires, notre organisation agit, tantôt comme porteur, tantôt comme collaborateur, dans la réalisation des nombreuses actions. Nous souscrivons à ce plan mobilisateur en reconnaissant du même coup notre rôle essentiel dans le développement socio-économique de notre communauté. Le développement social s'inscrit aussi dans notre plan stratégique comme deuxième orientation, notre action se concrétise par une participation active au Comité de développement social et au vaste chantier qui a mené à l'élaboration d'une planification intégrée réunissant différents fonds (Avenir d'enfants, Québec en forme, Alliance pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale).

Des établissements engagés dans la réussite des élèves

Les établissements de la Commission scolaire des Îles cherchent, années après années, à mettre en œuvre des projets ou activités visant à stimuler le sentiment d'appartenance à l'école, la réussite scolaire et la persévérance. Les pages suivantes vous permettront de prendre connaissance de certains de ces projets.

Écoles primaires

ÉCOLES	RÉALISATIONS 2014-2015
Centrale	Revitalisation de la bibliothèque scolaire, sous la gouverne d'un comité de parents et du conseil d'établissement. Nombreux moyens mis en place pour favoriser la réussite et la motivation scolaire, selon les principes des écoles efficaces. Réalisation du « Bazar Central », primé au Concours québécois en entrepreneuriat, volet régional.
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Soutenu par l'ÉER (Écoles en réseau, CEFRIO) jumelage et échanges pédagogiques soutenus entre les élèves de 4e, 5e et 6e années de l'école La Relève, de St-Elzéar en Gaspésie, et ceux de 5e et 6e années de l'école NDSC, dans le cadre d'un enseignement de la mathématique et du français en partageant des projets pédagogiques et technologiques, où les élèves sont appelés à travailler en collaboration et en utilisant des outils technologiques diversifiés. Utilisation de la littérature jeunesse pour toutes les activités d'enseignement-apprentissage en français de 1er et 2e cycles, sous l'initiative de l'enseignante de la classe.
Saint-Pierre	Projet d'envergure ayant pour thème « En route vers la réussite » : Réalisation de diverses activités afin d'atteindre les objectifs de maintien du taux de réussite en lecture, de développement chez les élèves masculins, d'attitudes et de comportements favorables à la persévérance et au dépassement de soi, de développement de l'estime de soi et de soutien à la motivation scolaire. Participation de l'école à l'émission de télé (Télé Québec) « *Noterythme »,* où tous les élèves et le personnel ont participé à un clip de cinq minutes ayant pour thème « On est les plus forts ».
Stella-Maris	Intégration d'un aspect compétitif à l'activité d'enrichissement Hockey-lecture : Deux tournois entre les écoles Stella-Maris et Centrale. Amélioration notée de l'intérêt en lecture, notamment chez les garçons. Journal voyageur : Chaque élève de 5e année a préparé un journal et l'a posté en vue d'un voyage autour du monde. Certains journaux sont revenus de très, très loin…! Identification d'une faiblesse significative en lecture chez les élèves : Offre davantage importante de soutien en orthopédagogie au préscolaire et au 1er cycle et mobilisation des enseignantes autour de l'enseignement des stratégies.
Aux Iris	Activités d'apprentissage intergénérationnelles de tissage pour les élèves des 2e et 3e cycles avec les Fermières. Nombreuses actions visant à maintenir la réussite en français et à enrichir les connaissances générales des élèves, notamment par des activités ayant pour but le développement de leur identité.

Les élèves de 6e année des écoles **Stella-Maris et Centrale** ont vécu un voyage d'immersion anglaise à Halifax, alors que ceux de l'école **Saint-Pierre** ont vécu une expérience similaire à Charlottetown.

École secondaire

L'école Polyvalente a réalisé la révision de son code de vie, afin de le modeler à une approche plus éducative que punitive. L'ensemble du personnel a été mis à contribution à un moment ou l'autre de l'exercice, et même les élèves ont été appelés à se prononcer sur certains aspects des changements.

Le Gala reconnaissance, organisé pour la première fois dans une formule « soirée de gala », a permis de souligner l'implication et l'excellence des élèves de l'école. Ce fut une expérience mémorable pour tous, riche en émotions et débordante de fierté.

En 2014-2015, des élèves ont vu leurs remarquables efforts reconnus par des prix prestigieux :
Camille Turbide a reçu la ***médaille du Gouverneur général*** pour l'excellence de ses résultats académiques, alors que **Félix Langford** a vu son grand engagement dans l'école récompensé par la ***médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.***

Les voyages forment la jeunesse…

Voyage-échange en Allemagne
La participante pour le voyage en Allemagne était Maëlle Gaudet qui à son tour a accueilli une jeune Allemande aux Îles, durant trois mois.

Des employeurs partenaires de la réussite

Le partenariat des employeurs locaux qui accueillent en stages nos élèves fréquentant les parcours de formation axée sur l'emploi (FMSS et FPT) a, cette année encore, été souligné de belle façon. Aidée par son équipe, la titulaire de la classe a remercié comme il se doit les entreprises et individus. Des certificats de mérite ont également été offerts aux élèves lors de cette cérémonie, agrémentée d'une présentation d'une composition (paroles et musique) de trois élèves du groupe FMSS.

TÉVA Transition Vie École Active Aux Îles

http://blog.csdesiles.qc.ca/teva/

Accueil du planétarium mobile de la station scientifique ASTER

Les élèves de 3e secondaire ont eu la chance de vivre, à l'instar de 400 000 autres élèves de la province, une expérience scientifique enrichissante lors de la visite du planétarium mobile de l'organisme d'interprétation scientifique québécois ASTER en octobre 2014.

Ci-contre, Le Radar, 31 octobre 2014

POLYVALENTE : LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

ASTER, un organisme d'interprétation scientifique, annonçait le renouvellement de son partenariat avec Hydro-Québec pour l'initiation des jeunes à l'astronomie et aux sciences. Le montant du partenariat s'élève à 7 500 $ et servira à offrir gratuitement les ateliers de sciences aux écoles secondaires des communautés isolées, notamment celle des Îles-de-la-Madeleine. En effet, l'activité a pu être offerte aux étudiants de l'école secondaire et à celle de Grosse-Île. L'on y proposait un atelier d'astronomie, avec planétarium gonflable avec éducateur scientifique Mario ROLLE. L'organisme explique que les apprenants bonifieront d'expériences et de connaissances qui leur permettront de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent. De plus, ils pourront aussi mieux percevoir les bonnes futures de notre société en termes de métiers et de professions en lien avec le monde des sciences et des technologies.

L'activité est rendue possible grâce à Hydro-Québec et à l'entreprise CEMA, permettant ainsi aux élèves madelinots d'assister à un atelier qui a été vu par plus de 400 000 élèves à travers le Canada.

Centre de formation des adultes et de formation professionnelle

En 2014-2015 : treize diplômés en formation générale des adultes (FGA), six du DEP en pêche professionnelle (FP) et trois finissants en reconnaissance d'acquis et de compétences (RAC) dans le secteur de la santé.

TABLEAU 1
Nombre d'élèves équivalents temps plein (ETP) *

	FGA	FP
2009-2010	42,83	42,16
2010-2011	42,67	27,90
2011-2012	45,00	12,09
2012-2013	33,05	17,72
2013-2014	42,65	20,08
2014-2015	28,52	18,69

** ETP : 900 heures de formation*

Création, en juillet 2014, d'une page Facebook du Centre de formation des adultes avec emphase sur la promotion (photos, vidéos, témoignages). Cent quarante-deux personnes suivent la page; une façon efficace et peu coûteuse de rejoindre la clientèle actuelle et potentielle.

https://www.facebook.com/csdesilescfgafp/

Bilan des ETP déclarés au CFA

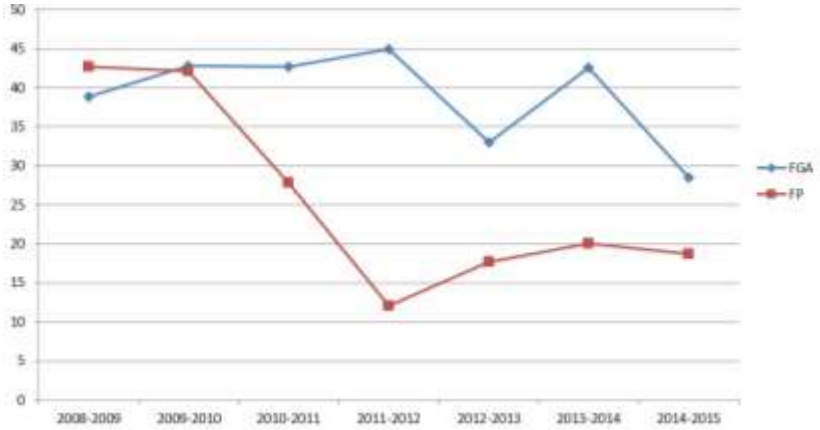

Tonnerrois • Vie lycéale

Séjour dépaysant sur le vieux continent

M. Pianon et A. Jerusalem loin

Réalisation d'un voyage en France avec onze jeunes raccrocheurs, dans le cadre d'une visite et d'un échange avec une école affiliée au réseau E2C (école de la 2e chance), dans la région d'Yonne, en Bourgogne.

Nombreux partenariats permettant au Centre de formation des adultes de réaliser sa mission éducative auprès de la clientèle des adultes et des jeunes, dont la plupart sont des raccrocheurs : Carrefour jeunesse-emploi (CJE), Cégep de la Gaspésie et des Îles, Les Îles en forme et en santé, Emploi Québec, Transport Canada, Association des pêcheurs propriétaires des Îles (APPIM), Service d'aide à l'emploi des Îles (SAEI) de même que le CLSC et certains des organismes communautaires associés.

L'année 2014-2015 était la dernière du plan stratégique de la Commission scolaire des Îles, qui sera renouvelé sous peu. Depuis l'adoption de cette planification, le MELS a donné comme mandat aux commissions scolaires d'intégrer, à leur planification des actions, la convention de partenariat.

L'exercice regroupe les axes d'intervention, leurs objectifs, indicateurs et résultats, mais aussi les cinq buts édictés par le MELS pour l'élaboration de la convention de partenariat. Afin de conserver une logique sur les sujets couverts, les buts ne sont pas présentés en ordre numérique. De plus, les moyens privilégiés par la Commission scolaire pour atteindre ces buts vous sont présentés en annexe (pages 32 et 33)

Le schéma ci-contre illustre bien la complémentarité et la cohérence devant exister entre le plan stratégique du ministère, celui de la Commission scolaire et le plan de réussite de l'établissement; il place la persévérance et la réussite scolaires au cœur du système, comme cela se doit, et situe chaque type de convention dans la zone commune appropriée.

Rappelons que la Commission scolaire a signé une convention de partenariat avec le MELS à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

Pour l'année 2014-2015, nous vous présentons donc un bilan intégré du plan stratégique et de la convention de partenariat de la Commission scolaire des Îles.

ORIENTATION 1 :
Travailler ensemble au développement du plein potentiel de nos élèves, jeunes ou adultes

AXE D'INTERVENTION : LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES OU ADULTES

OBJECTIF : 1 **Contribuer à maintenir ou à hausser le taux de réussite, de certification, de diplomation ou de qualification de nos élèves, jeunes ou adultes, notamment chez les garçons.**

TABLEAU 2
Taux de réussite, de diplomation et qualification et de persévérance, tous les secteurs

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Formation générale des jeunes		
Maintien ou augmentation de la proportion des élèves qui réussissent à la fin de chaque cycle du primaire	La proportion d'élèves ayant 12 ans et moins à l'entrée au secondaire : 2007-2008 = 88,5 %	2014-2015 = 84,6 %
Hausse du taux de certification, de diplomation ou de qualification des élèves pour les études de niveau secondaire	Les sorties avec certificat, diplôme ou qualification (après 7 ans) : 2007-2008 = Garçons 71,4 % Filles 92,9 % Total 83,1 %	2013-2014 (*dernières données disponibles*) = Garçons 69,1 % Filles 93,5 % Total 78,9 %
Maintien ou augmentation du taux de réussite des élèves à l'ensemble des épreuves uniques	Le taux de réussite aux épreuves uniques (MEESR) : 2007-2008 = 92,0 %	2014-2015 = n/d
Formation professionnelle		
Maintien ou augmentation du taux de persévérance	Le taux de persévérance dans l'ensemble des programmes de formation professionnelle sur une période de 3 à 5 ans : 2007-2008 = 72,0 %	2014-2015 = 100 %

BUT 1

Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification avant l'âge de 20 ans, particulièrement chez les garçons

TABLEAU 3

Taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans

Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSÎ			Québec
2014	2020	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2014
80,0 %	86,0 %	75,8 %	71,3 %	78,9 %	77,7 %

Bien que notre taux de diplomation et de qualification au secondaire, avant l'âge de 20 ans, connaisse une remontée en juin 2014, le défi reste entier : diplômer et qualifier 86 % de nos élèves, avant l'âge de 20 ans, en 2020. En juin 2014, après sept ans au secteur des jeunes, seulement quatre garçons sur dix (44,1 %) ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification. La contribution de la formation générale des adultes (20,6 %) et de la formation professionnelle (4,4 %) a permis au total à 69 % des garçons d'obtenir ce premier diplôme. Cette situation nous préoccupe au plus haut point et différents moyens sont mis en œuvre pour soutenir une plus grande réussite chez nos élèves, notamment les garçons.

BUT 1

Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes (FGJ)

TABLEAU 4

Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)

Cibles de la convention de partenariat		Résultats CSI		
Juin 2008 (départ)	Juin 2014	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013
16	15	11	10	7

Les données sur le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification sont quant à elles un peu plus encourageantes. Les résultats ci-dessus témoignent du fait que notre Commission scolaire compte de moins en moins d'élèves décrocheurs. De seize en 2008, ils sont passés à sept en juin 2013, soit une diminution de 56 %.

BUT 3	TABLEAU 5 Proportion des élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation					
Augmenter le taux de qualification chez les élèves du groupe cible (élèves ayant un plan d'intervention, notamment chez les garçons)	Convention de partenariat - CSÎ - Élèves inscrits en FMSS et FPT		Résultats CSÎ			
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
	82,0 %	85,0 %	78,7 %	75,0 %	54,5 %	91,7 %
	TABLEAU 6 **Proportion des garçons qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation**					
	Cible 2014	Cible 2020	Juin 2009 (départ)	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015
	80,0 %	85,0 %	72,7 %	83,3 %	55,6 %	85,7 %

Les données exprimées sous forme de pourcentage ne sont pas très éloquentes ici en raison du très petit nombre d'élèves impliqués. En FMSS, sept garçons et deux filles sont inscrits et six garçons et deux filles de cette cohorte obtiennent un certificat. En FPT, sur trois inscriptions à l'an 3 du parcours, une fille obtient son certificat FPT et deux élèves, un garçon et une fille, se qualifient pour le FMSS et obtiennent cette qualification. Il est intéressant de souligner le fait que de plus en plus d'élèves réussissent à se qualifier en FMSS (réussite de la matière « Insertion au marché du travail », soit le stage) en ayant vécu un parcours initial en FPT. Nous pouvons expliquer cette situation par la qualité de l'enseignement, la rigueur dans le choix des stages et l'accompagnement soutenu des élèves, tout en visant un haut niveau de qualification. L'équipe d'intervenants des parcours de formation axée sur l'emploi croit aux capacités et compétences des élèves et leur offre des occasions de dépassement de soi. La contribution des milieux de stage, qui soutiennent nos jeunes et ont à cœur la réussite par l'apprentissage dans un contexte de travail signifiant, fait en sorte que nos élèves sont en mesure de vivre des réussites.

OBJECTIF : 2 **Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle EHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque.**

Formations, accompagnement et soutien offerts au personnel d'enseignement en 2014-2015 :

- Conférence sur les écoles et l'enseignement efficace, par Steve Bissonnette, TÉLUQ;
- DEMMI (Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir), orthopédagogie, phase 2;
- Intégration des technologies en apprentissage et enseignement, Carnets TICS (technologie de l'information et de la communication), TNI (tableau numérique interactif), différents logiciels et applications pédagogiques, 2.0 et apprentissage, etc.);
- Différentes formations ou sensibilisations en lien avec les particularités des élèves, par exemple : trouble primaire du langage (dysphasie), troubles visuels, troubles anxieux, difficultés auditives;
- Formations et accompagnement sur les compétences liées à l'intégration au marché du travail pour les enseignantes des parcours de formation axée sur l'emploi, volet formation préparatoire au travail (FPT) et pour les enseignantes utilisant le programme éducatif en déficience intellectuelle moyenne à sévère (DÉFI);
- Formation sur le nouveau programme éducatif CAPS, en déficience intellectuelle moyenne à sévère pour les élèves de 6 à 15 ans;
- Utilisation et soutien aux élèves utilisateurs des outils d'aide technologiques;
- Relance des travaux du comité régional TÉVA (transaction école - vie active).

Organisation des services

La Commission scolaire des Îles privilégie une organisation des services de proximité permettant à tous les élèves de développer leur plein potentiel. Outre les classes ordinaires de chacune de nos écoles primaires et secondaire, les élèves ont pu bénéficier de regroupements facilitant les apprentissages pour certains d'entre eux.

Ainsi, une école primaire offrait des services en classe ressource, une autre accueillait une classe spécialisée, alors que la Polyvalente offrait les regroupements suivants : classe ressource, classe spécialisée et parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMSS).

De plus, nos ressources professionnelles et de soutien technique s'assurent d'offrir aux élèves tous les services prévus dans le cadre des programmes des services éducatifs complémentaires.

OBJECTIF : 3 **Développer au primaire et au secondaire une offre de services scolaires et parascolaires variée et attrayante.**

Dans le but d'augmenter le taux de participation des élèves aux activités sportives, parascolaires et extrascolaires au secondaire et de favoriser la mise sur pied d'un programme d'activités parascolaires au primaire, la Commission scolaire a mis en place différentes mesures. Les résultats sont les suivants et sont liés au but 4 de la convention de partenariat :

BUT 4	TABLEAU 7 Proportion des élèves du SECONDAIRE qui participent à une activité parascolaire			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2013-2014	2014-2015	2013-2014
Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	47,0 %	71,8 %	74,9 %	57,0 %
	TABLEAU 8 **Proportion des élèves du PRIMAIRE qui participent à une activité parascolaire**			
	Départ	Résultats		Cible
	2008-2009	2013-2014	2014-2015	2013-2014
	78,7 %	58,0 %	n/d	82,0 %

Il est important de noter que le contexte de l'offre du parascolaire au primaire a été grandement modifié au cours des dernières années. Dorénavant, les activités sont offertes en fin de journée, en partenariat avec les services de garde. L'offre peut varier d'un établissement à l'autre, de même que d'une session à l'autre.

D'autre part, de nombreux projets visant la persévérance scolaire ont été réalisés dans les établissements. La plupart d'entre eux ayant comme partenaire principal le Groupe persévérance scolaire (GPS). Ce partenaire important pour la Commission scolaire soutient des projets ayant comme objectifs l'engagement scolaire, la qualité des apprentissages et les aspirations scolaires et professionnelles. Par exemple : *le Cirque social* (CFA-FP), *J'ai le goût des livres* (primaire) et *Polymétiers (*secondaire).

La Commission scolaire avait comme autre cible pour le but 4 que chaque établissement développe ses plans d'action liés aux mesures d'urgence et à l'intimidation et à la violence ainsi que la mise en œuvre de la politique alimentaire du MELS. Tous ces objectifs ont été réalisés à 100 %.

OBJECTIF : 4 **Conscientiser les élèves à l'importance d'obtenir une qualification ou un diplôme.**

Le lecteur est prié de se référer aux données concernant le but 1 à la page 16 et le but 5 ci-dessous.

AXE D'INTERVENTION : LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION

OBJECTIF : 5 **Favoriser le retour en formation des adultes sans diplôme ni qualification.**

TABLEAU 9
Inscriptions en formation générale des adultes et en formation professionnelle

Résultats visés	Indicateurs	Résultats juin 2015
Maintien du nombre d'inscriptions aux activités de formation, en tenant compte d'un contexte de décroissance	Le nombre d'élèves inscrits en formation générale des adultes : 2009 = 142	2014-2015 = 106
Augmentation de la clientèle en formation professionnelle	Le nombre d'équivalent temps plein (ETP) pour l'ensemble des programmes : 2009 = 44,88	2014-2015 = 18,69
Hausse du nombre de jeunes de moins de 20 ans inscrits	Le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle : 2008 = 21	2014-2015 = 16

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

TABLEAU 10
Nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle

Départ	Résultats			Cible
2007-2008	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2013-2014
13	7	16	16	15

OBJECTIF : 6

Promouvoir le développement de la formation professionnelle et de la formation continue.

L'annonce de nouveaux programmes et d'investissements importants pour le réaménagement des espaces en formation professionnelle est venue donner à la Commission scolaire les moyens de ses ambitions. Une meilleure offre de formation contribuera à améliorer le taux de diplomation. L'association avec le Cégep (Groupe Collegia) nous permet de poursuivre le développement au chapitre de la formation continue (voir les données à la page 24).

OBJECTIF : 7

Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

L'offre de cours en formation professionnelle étant variable pour la Commission scolaire des Îles, les inscriptions sont fluctuantes d'une année à l'autre (pour 2014-2015, référence tableau 10).

OBJECTIF : 8

Soutenir le développement des compétences parentales par l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur jeune.

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le CCSEHDAA, poursuit son soutien pour les parents en diffusant différents outils d'aide, notamment : nouveau dépliant explicatif et de soutien sur le plan d'intervention, diffusion du Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers (Fédération des comités de parents du Québec – FCPQ), banque de livres d'histoires ou de références sur différentes problématiques ou particularités vécues par les enfants disponibles et facilement accessibles pour les parents. Outre ces actions, le Comité de parents de la Commission scolaire a également offert des activités de formation aux parents de nos élèves (voir page 5).

AXE D'INTERVENTION : LA QUALITÉ DU FRANÇAIS

OBJECTIF : 9 **Promouvoir la maîtrise de la langue française.**

TABLEAU 11
Taux de réussite en français au primaire et au secondaire

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Plus grande maîtrise de la langue française	La proportion d'élèves qui réussissent en lecture et en écriture à la fin de chaque cycle du primaire	2014-2015 *Voir tableau 13*
	Le taux de réussite en français aux épreuves uniques (MELS) de 5e secondaire : 2007-2008 = 95,0 %	2014-2015 = n/d

TABLEAU 12
Proportion des élèves qui réussissent à l'épreuve unique du MELS en écriture et proportion des élèves qui réussissent globalement en français (5e secondaire)

BUT 2	Départ	Résultats				Cibles
Amélioration de la maîtrise de la langue française	2007-2008 Écriture	2012-2013 Écriture	2013-2014 Écriture	2014-2015 Écriture	2014-2015 Global	2013-2014 Écriture
	93,0 %	93,5 %	90,9 %	n/d	n/d	93,0 %

**Global : Sommaire des compétences lire, écrire et communiquer en 5e secondaire*

TABLEAU 13
Proportion des élèves qui réussissent en français à la fin de chaque cycle du primaire

BUT 2	Départ	Résultats		Cibles
Amélioration de la maîtrise de la langue française	2008-2009	2013-2014	2014-2015	2013-2014
1er cycle	97,0 %	97,6 %	96,7 %	97,0 %
2e cycle	94,2 %	96,9 %	100 %	94,5 %
3e cycle	92,0 %	97,3 %	100 %	93,0 %

De façon générale, le taux de réussite de nos élèves en français est très bon, voire même excellent, tant au primaire qu'au secondaire.

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE NOTRE PERSONNEL

OBJECTIF : 10 **Contribuer au développement des compétences professionnelles de notre personnel.**

L'offre en formation continue est importante encore une fois en 2014-2015. Le souci du développement professionnel est très présent au sein de l'organisation. Le tableau ci-dessous le démontre :

TABLEAU 14
Formation continue

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un personnel engagé dans sa formation continue	Le nombre d'heures/année consacrées à la formation continue 2007-2008 = 3 935 h	*Voir tableau 15*

TABLEAU 15
Formation continue dispensée au personnel de la CSÎ en 2014-2015 (en heures)

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Personnel de direction	137	182	455	566
Cadres et professionnels	420	300	366	426
Personnel administratif, technique et de bureau	327	230	409	315
Enseignants	1 914	1 996	1 471	1 766
Total	2 798	2 708	2 701	3 073

OBJECTIF : 11 **Soutenir et accompagner le personnel, particulièrement lors d'intégration d'élèves ayant des besoins particuliers.**

Voir à ce sujet : « **Objectif 2** : Soutenir les établissements afin de donner des services d'accompagnement de plus en plus adaptés aux besoins de la clientèle EHDAA (diagnostic précoce, intervention et suivi) et des élèves à risque », page 17.

OBJECTIF : 12 **Reconnaître les réalisations et valoriser l'ensemble du personnel.**

Différentes actions permettent de diffuser les réalisations du personnel, notamment par la publication de compte rendu de réunions, de blogues alimentés par les écoles et par l'entremise du courriel interne. Le Comité de développement informatique pédagogique en a fait un objectif à son plan d'action. Une page Facebook CSÎ a été créée afin de diffuser des informations et faire la promotion des bons coups des écoles. Le taux de fréquentation est assez intéressant pour une première année.

ORIENTATION 2 :
Participer au développement social, culturel et économique des Îles

AXE D'INTERVENTION : LA SANTÉ GLOBALE DE NOS ÉLÈVES

La Commission scolaire est membre du Comité de développement social qui réunit aussi le CSSS, Emploi Québec, la Municipalité des Îles et celle de Grosse-Île et un représentant de la Table des organismes communautaires. Sous l'habile coordination d'une équipe en développement social, nous avons entrepris une démarche de planification intégrée visant l'amélioration de la qualité de vie des Madelinots, jeunes et moins jeunes.

Au terme de l'année, un plan d'action ambitieux a été adopté, pavant la voie aux interventions concertées en développement de saines habitudes de vie, mais aussi en lien avec la persévérance scolaire, le développement des enfants (petite enfance) et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Les élèves et le personnel de chacune de nos écoles, ainsi que les parents, sont engagés dans la mise en œuvre de ce vaste chantier pour le mieux-être de la communauté.

AXE D'INTERVENTION : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÎLES

TABLEAU 16
Contribution au développement durable des Îles

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Un engagement concret des divers intervenants (élèves, personnel) dans la protection et le développement de notre milieu	La présence de projets mobilisateurs et pertinents (exemples : réduction de la consommation de papier et achat de papier recyclé, consommation énergétique, produits verts pour l'entretien, etc.)	Comité de développement durable regroupant un représentant de chaque établissement Consommation de papier : Réduction importante de la quantité de feuilles utilisées, soit : 2007-2008 = 3,09 millions; 2014-2015 = 2 millions Environnement : Mise aux normes du traitement des eaux usées - École aux Iris Consommation énergétique : Isolation des murs extérieurs phase 1 - École Stella-Maris Réfection et isolation toiture - Aile E - Polyvalente

AXE D'INTERVENTION : LA CULTURE DES MADELINOTS

TABLEAU 17
Transmission et valorisation de la culture des Madelinots

Résultats visés	Indicateurs	Résultats
Des élèves fiers et conscients de leurs racines	La présence de projets réalisés par des élèves mettant en valeur la culture des Madelinots	**2014-2015** 19 projets culturels réalisés au primaire et 13 au secondaire (voir annexe 2 pour les détails)
Des élèves ouverts sur le monde	La présence de projets pédagogiques et d'échange	Voyages au primaire et au secondaire (pages 10 et 11) Arts visuels : Étude du classique de la littérature *Don Quichotte* (Marie-Line Leblanc, artiste invitée) dans une classe du primaire, école Stella-Maris Résidence d'artistes : Un projet de courte durée, en collaboration avec le Musée de la mer (Marianne Papillon, artiste) et un projet de longue durée à l'école Aux Iris (Manon Lacelle, artiste) Danse contemporaine (Karine Cloutier, artiste) sur des rythmes du monde, école Saint-Pierre

AXE D'INTERVENTION : LA FORMATION SUR MESURE DE LA MAIN-D'OEUVRE

La Commission scolaire poursuit le partenariat avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles en opérant un service aux entreprises conjoint. Celui-ci permet, entre autres, de rendre disponibles sur le territoire des formations variées, sur mesure, afin de répondre aux besoins des individus et entreprises. Ainsi, en 2014-2015, 265 personnes ont bénéficié de formations, offertes par le Service aux entreprises conjoint avec Groupe Collegia, pour un équivalent de 391 heures et de 3 471 heures / élève.

En conformité avec l'article 200 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) et le règlement sur la procédure d'examen des plaintes de la Commission scolaire des Îles, chacune des écoles primaires et secondaire a élaboré et mis en œuvre son plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école et a procédé à la révision finale de son code de vie. Toute plainte ou référence à des actes d'intimidation ou de violence est traitée avec rigueur et efficacité.

TABLEAU 18
Nature des événements d'intimidation et de violence dans les écoles

	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION
ÉCOLE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE (cyberagression)	des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève
Polyvalente	Jamais	Rarement	Rarement	Jamais	Rarement	Jamais	Jamais	Jamais	20 % (1/5)
Centrale	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
NDSC	L'école compte moins de 30 élèves. En conséquence, la fréquence des événements d'intimidation et de violence et leur répartition par type d'agression n'ont pas été indiquées, notamment pour éviter l'identification des élèves concernés. Toutefois, aucun événement n'est répertorié pour 2014-2015.								
Saint-Pierre	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Stella-Maris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								
Aux Iris	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.								

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire de la direction générale.

Mention au tableau	Signification
Jamais	Aucun événement de cette nature ne s'est produit à l'école
Rarement	Moins de 10 % de tous les événements d'intimidation et de violence de l'école sont de cette nature

Par « intimidation », **on entend** : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Remarques particulières sur les événements :

Malgré le très petit nombre de situations d'intimidation vécues dans nos écoles primaires, l'une d'entre elle a fait l'objet d'une suspension indéterminée d'un élève et d'une relocalisation dans une autre école pour poursuivre ses apprentissages. Le Conseil des commissaires a été saisi du dossier.

Interventions dans les écoles de la Commission scolaire :

Les interventions mises en place par l'ensemble de nos écoles s'appuient sur les recherches récentes. Il s'agit des mesures suivantes :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins;
- protection accordée aux victimes et aux témoins, selon le cas;
- mesures réparatrices imposées aux auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, dossier de l'agresseur transmis au personnel professionnel de l'école (psychologue, agent de réadaptation) ou d'un partenaire.

Les suspensions à l'interne et à l'externe ont été peu nombreuses, car elles nuisent à la réussite scolaire. L'école Polyvalente a tout de même dû avoir recours à cette mesure dans au moins une situation plus complexe. Des cours à domicile ont alors été offerts avant la réintégration.

Lorsque des suspensions ont été imposées, un protocole de retour à l'école a été prévu. Aucun élève de la Commission scolaire n'a été expulsé.

Personnel de la CSÎ

La Commission scolaire des Îles comptait quelque 300 employés en 2014-2015 (moyenne pour l'année).

La figure 1 ci-contre illustre la répartition du personnel en fonction des différentes catégories d'emploi.

Équipe de direction

Direction générale	Brigitte Aucoin
Direction des ressources humaines	Marie-Josée Noël
Direction des ressources financières, approvisionnement et transport scolaire	Danielle Gallant, CPA, CA
Direction des services éducatifs et informatiques	Isabelle Gilbert
Direction du Centre de formation des adultes et de formation professionnelle Direction générale adjointe Direction des ressources matérielles Secrétariat général	Donald Chiasson
Directions - École Polyvalente des Îles	Élise Vigneau, directrice et Karen Renaud, directrice adjointe
Direction - Écoles Centrale et Aux Iris	Colette Chiasson
Direction - École Saint-Pierre	Guy Beaudet
Direction - Écoles Stella-Maris et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Carole Aucoin
Direction adjointe - Écoles primaires et secondaire	Joël Lapierre

FIGURE 1 - Effectifs selon la Loi 15 en mars 2014, CSÎ

Nombre d'employés, mars 2014	
Personnel d'encadrement	**17**
Personnel professionnel	**15**
Personnel enseignant	**143**
Personnel de bureau, technicien et assimilé	**101**
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	**24**
Total	**300**

FIGURE 2 - Répartition du personnel, CSÎ

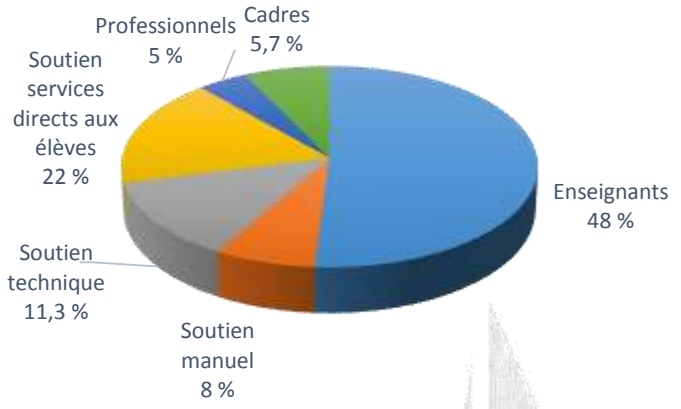

Les établissements

La Commission scolaire des Îles compte cinq écoles primaires, une école secondaire et un centre de formation des adultes (formation générale des adultes et formation professionnelle). Ses écoles offrent des services à l'ensemble des élèves francophones du territoire. Son centre administratif est adjacent à l'école secondaire.

La clientèle

FIGURE 3 - Clientèle totale 2014-2015, incluant les 4 ans

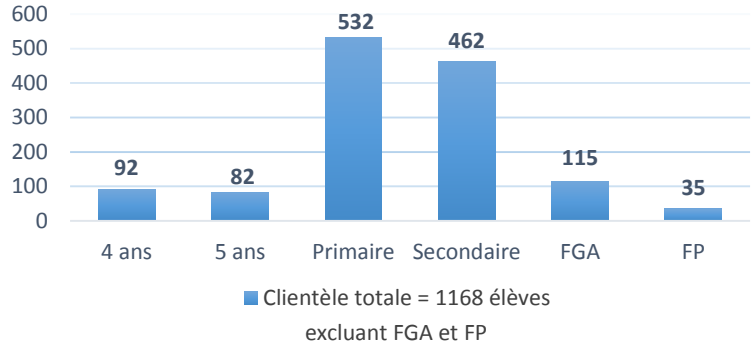

FIGURE 4 - Clientèle des services de garde

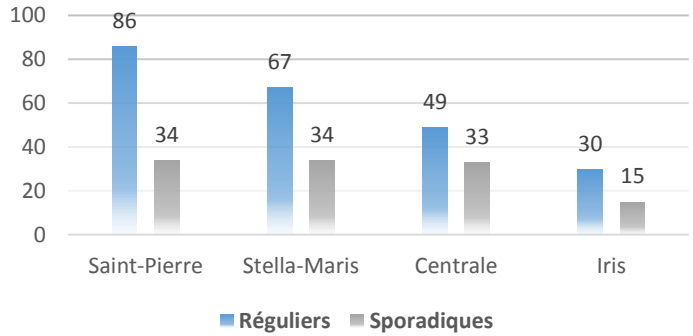

Clientèle HDAA

La CSÎ intègre la majorité de ses élèves en classe ordinaire (92,8 % au primaire et 82,2 % au secondaire). En 2014-2015, 128 plans d'intervention étaient actifs au primaire et 138 au secondaire.

FIGURE 5 - Préscolaire et primaire, clientèle handicapée ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (68 élèves)

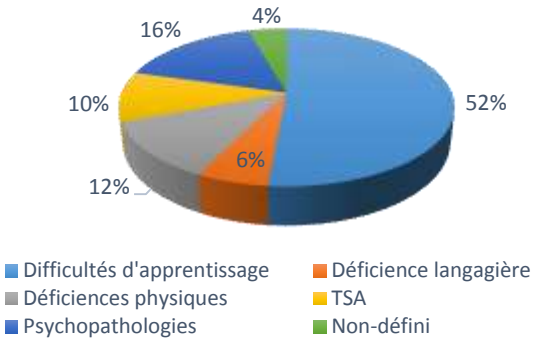

FIGURE 6 - Secondaire, clientèle HDAA (89 élèves)

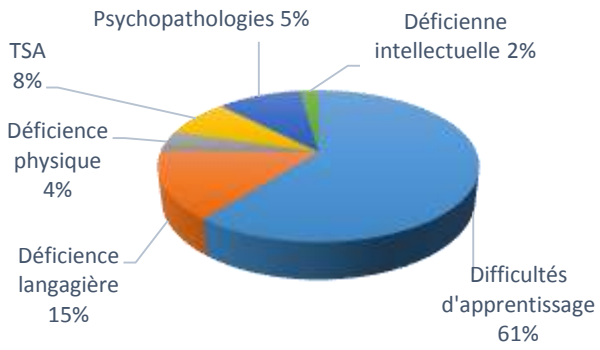

Investissement et travaux

Au cours de l'été 2014, près de 1,07 M $ ont été accordés en contrats pour réaliser différents projets dans les écoles et centres. Ce montant s'ajoute aux 400 000 $ investis tout au cours de l'année 2014-2015 pour assurer le bon maintien des bâtiments.

Réfection du revêtement extérieur - Pavillon central et est - École Stella-Maris	350 697 $
Réfection de la toiture basse - Aile E - Polyvalente des Îles	209 961 $
Réfection du plancher du gymnase - Polyvalente des Îles	195 788 $
Mise aux normes entreposage produits dangereux - Polyvalente des Îles	112 403 $
Mise à niveau du système de traitement des eaux usées - École aux Iris	79 478 $
Démolition du revêtement extérieur auditorium et étude - Polyvalente des Îles	34 323 $
Réfection de tuiles - Aile F - Centre de formation des adultes	17 300 $
Mise à niveau électrique - Piscine régionale des Îles	11 148 $
Mise aux normes - Clapet anti-retour - Ensemble des établissements	9 171 $
Branchement à l'eau potable - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	8 540 $
Amélioration de l'évacuation - Piscine régionale des Îles	6 881 $
Mise à niveau volet mécanique - Gymnase - École aux Iris	5 248 $
Remplacement des luminaires extérieurs - Aile G - Polyvalente et Centre de formation des adultes	4 855 $
Mise à niveau de locaux de conciergerie - Polyvalente et Centre de formation des adultes	4 811 $
Mise à niveau de l'entrée d'eau potable - École Centrale	4 658 $
Aménagement d'une entrée sécurisée - École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	4 524 $
Aménagement d'une entrée sécurisée - École Stella-Maris	3 677 $
Mise à niveau local de conciergerie - École Saint-Pierre	3 515 $
Mise à niveau panneau alarme-incendie - École aux Iris	3 327 $
Réfection égouts - Pavillon sud - École Stella-Maris	2 903 $

Fait important à noter, au cours de l'année, le ministère a donné la cote A et B à l'ensemble des bâtiments de la Commission scolaire des Îles. La qualité des infrastructures est sans contredit un des facteurs importants dans la réussite des élèves qui fréquentent des lieux sains et sécuritaires et est le résultat d'un effort soutenu pour le maintien du parc immobilier en y consentant, années après années, des investissements importants.

Ressources technologiques et didactiques numériques

Afin de poursuivre le développement des compétences liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) chez nos élèves et chez le personnel, la CSÎ s'est dotée d'un comité de développement informatique pédagogique (CDIP) depuis l'année scolaire 2012-2013. La vision de ce comité est la suivante :

Le comité de concertation sur le développement des technologies au service de la pédagogie vise à tracer la voie, par des orientations claires, à un développement technologique cohérent, au service de la réussite des élèves. Les technologies seront intégrées de façon optimale dans les pratiques pédagogiques de façon à coller de près à la réalité des élèves qui évoluent dans un contexte où ces technologies sont omniprésentes. Nous veillerons à favoriser le développement de l'autonomie des élèves et du personnel dans l'usage de la technologie au service de l'apprentissage (apprendre à apprendre).

Composition du CDIP

- 7 enseignants
- 2 directions d'écoles primaires
- 1 direction d'école secondaire
- 1 représentant du CFA-FP
- Coordonnateur informatique
- Directrice des services éducatifs et informatiques

Les investissements en matériel technologique et informatique sont réalisés selon les orientations retenues par le comité :

TABLEAU 19
Distribution du parc informatique

Ordinateurs - élèves	756	Nombre d'élèves par ordinateur disponible	1,57
Tablettes numériques - élèves	46		
TNI (tableaux numériques interactifs)	89	% des classes (primaire et secondaire) avec TNI	72 %
Ordinateurs – personnel d'enseignement	178	Nombre personnel d'enseignement par ordinateur disponible	1,57
Salles de visioconférence	7	Périphériques divers à la disposition des élèves et du personnel (souris numériseurs, numériseurs traditionnels, disques durs externes, dictionnaires numériques, caméras numériques, GPS, clés USB etc.)	215 unités
Outils mobiles de visioconférence	2		
Serveurs	7		
Bornes sans-fil (wi-fi)	41		
Ordinateurs administratif	116		

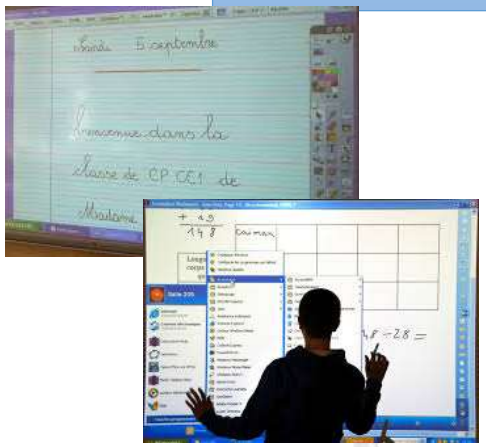

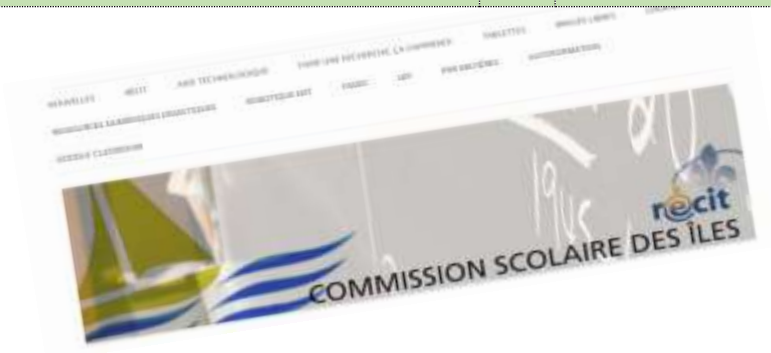

Ressources didactiques numériques

Les enseignants et élèves de la Commission scolaire bénéficient de nombreuses ressources didactiques numériques acquises par l'entremise de l'enveloppe budgétaire offerte par le MEESR.

De plus, le conseiller pédagogique en pédagotechnologies a le souci de constamment alimenter les enseignants par le biais d'un blogue intégré à même le site web de la Commission scolaire.

(pour les détails, voir : http://blog.csdesiles.qc.ca/recit/)

REVENUS

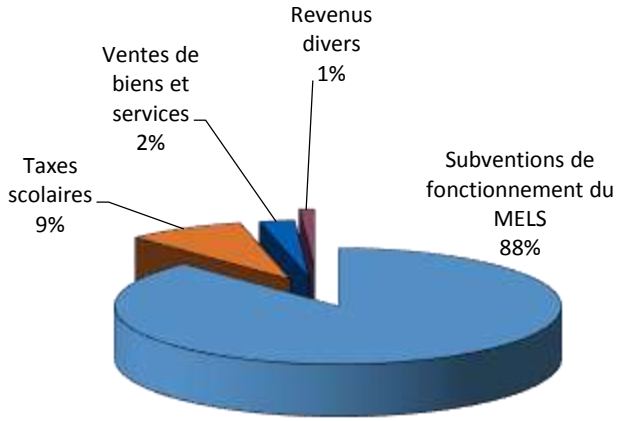

DÉPENSES

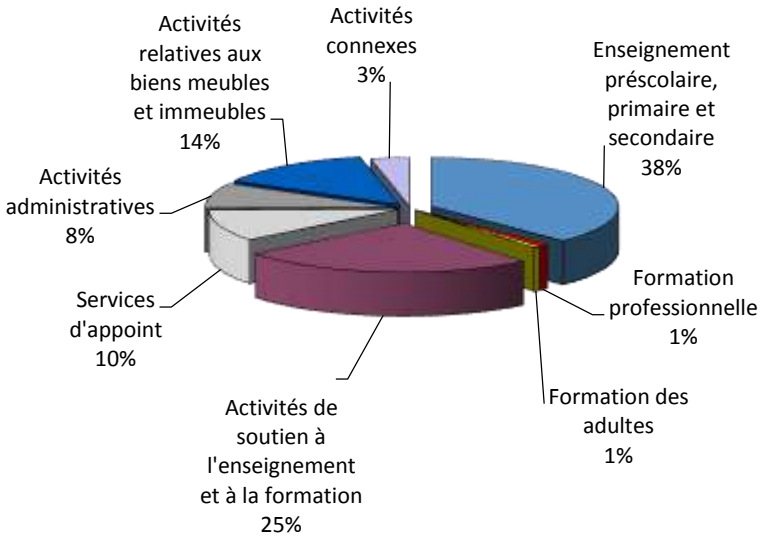

RAPPORT FINANCIER

REVENUS	2014-2015	2013-2014
Subventions de fonctionnement du MELS	18 992 406 $	19 188 681 $
Autres subventions et contributions	21 616 $	35 255 $
Taxes scolaires	1 849 480 $	1 670 954 $
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	15 482 $	24 023 $
Ventes de biens et services	543 099 $	543 884 $
Revenus divers	192 688 $	161 629 $
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	4 203 $	3 529 $
TOTAL DES REVENUS	**21 618 974 $**	**21 627 955 $**

DÉPENSES	2014-2015	2013-2014
Activités d'enseignement et de formation	8 425 964 $	8 612 291 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	5 459 997 $	4 929 570 $
Services d'appoint	2 242 501 $	2 275 665 $
Activités administratives	1 792 720 $	1 816 929 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	2 942 522 $	2 859 776 $
Activités connexes	717 166 $	850 794 $
TOTAL DES DÉPENSES	**21 613 512 $**	**21 345 025 $**
SURPLUS DE L'EXERCICE	**5 462 $**	**282 930 $**
SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT	**4 704 776 $**	**4 421 847 $**
SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN	**4 710 238 $**	**4 704 777 $**

ANNEXE 1 : Convention de partenariat – Moyens privilégiés par la CSÎ

BUT 1

Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Moyens

- Formations et accompagnements pédagogiques ayant comme base les approches reconnues efficaces par la recherche (enseignement efficace et gestion de classe efficace);
- Poursuite de l'approche personnalisée en dépistage précoce des difficultés scolaires;
- Poursuite des interventions ciblées dans le cadre de la transition pour le passage de la petite enfance (maison ou milieu de garde) vers le Service 4 ans Passe-Partout (intervention précoce) et du préscolaire vers le primaire;
- Plan d'action concerté visant l'intégration efficace des technologies en apprentissage et en enseignement;
- Accompagnement des directions et des équipes-écoles pour l'identification des zones de non-performance et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la réussite des élèves (conventions de gestion et réussite des établissements);
- Formations et accompagnements offerts aux enseignants, notamment en didactique de la mathématique de 1er cycle du primaire, et fin de la formation/accompagnement aux orthopédagogues sur la DEMMI (démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir);
- Accompagnement d'enseignants du primaire sur l'actualisation de la progression des apprentissages dans la planification;
- Accueil de deux monitrices de langue (anglais, langue seconde) de septembre à décembre, au primaire et au secondaire.

BUT 2

Amélioration de la maîtrise de la langue française

Moyens

- Soutien pédagogique personnalisé (en individuel ou en équipe) en lecture et écriture (compétences ciblées);
- Formation en enseignement de l'orthographe au 2e cycle du primaire;
- Accompagnement d'une enseignante développant l'utilisation de la littérature jeunesse comme base d'enseignement de la lecture aux 1er et 2e cycles du primaire;
- Intégration importante d'activités culturelles en lien avec la littérature jeunesse et l'écriture;
- Développement d'une situation d'apprentissage et évaluation collaborative (École en réseau – ÉER) en lecture, écriture et communication orale;
- Maintien de la période de lecture obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaire;
- Journées thématiques en lecture;
- Participation de deux écoles (compétitions de lecture) dans le cadre de Hockey-lecture, activité financée par le GPS.

BUT 3

Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles particulièrement les élèves HDAA

Moyens

- Participation aux présentations du MELS concernant les balises et précisions sur les mesures de flexibilité, d'adaptation et de modification, en lien direct avec les travaux menés par notre Commission scolaire depuis les dernières années;
- Fin de la formation aux enseignantes en orthopédagogie sur la Démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir (DEMMI) (an 2) et début de l'accompagnement terrain dans l'actualisation de la démarche;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Approfondissement au volet stages des programmes FPT et DÉFIS avec les enseignants du secondaire;
- Relance du comité local TÉVA, avec les partenaires en santé, services sociaux et employabilité;
- Poursuite des interventions, accompagnements et formations ciblées aux enseignants et accompagnateurs, en fonction des besoins de la clientèle;
- Multiples sensibilisations aux différentes difficultés ou troubles vécus par nos élèves;
- Formation des professionnels aux balises du guide sur le rôle de l'accompagnateur.

BUT 4

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements

Moyens

- Ateliers de cuisine Petits Cuistots au préscolaire et 1er cycle du primaire (mathématique, connaissance des produits du terroir, exploration des saveurs), en collaboration avec Les Îles en forme et en santé et Le bon goût frais des Îles;
- Fin des travaux entourant l'élaboration du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et de la révision du code de vie;
- Activités de sensibilisation à la sexualité, la communication pacifique et l'usage adéquat des médias sociaux;
- Nombreux projets d'intégration des saines habitudes de vie au quotidien des élèves, soutenus par le partenaire Les Îles en forme et en santé, autant en classe qu'en service de garde;
- Poursuite de la veille quant à l'application de la politique alimentaire du MEESR et de la CSÎ;
- Révision et ajustements aux plans de mesures d'urgence des établissements, selon les besoins.

BUT 5

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Moyens

- Annonces visant le développement et la bonification de l'offre en formation professionnelle à la CSÎ;
- Concertation entre les différents ordres d'enseignement par le comité Jeunes-Adultes-Formation professionnelle (FP);
- Réalisation d'activités de nature orientante et visant à stimuler les compétences en entrepreneuriat chez les élèves, tant au primaire qu'au secondaire;
- Analyse personnalisée des dossiers des élèves du groupe cible en situation d'incertitude quant à la poursuite de leur parcours;
- Développement pédagogique entourant le développement des compétences des élèves inscrits dans les parcours de formation axée sur l'emploi ou scolarisés avec le programme éducatif DÉFIS (déficience intellectuelle moyenne à sévère), notamment par la planification à court-moyen terme de différents plateaux de stages à l'interne;
- Sorties entrepreneuriales menées en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi: connaissance des qualités entrepreneuriales, découverte des techniques de travail pour le primaire (joaillerie, verre soufflé, vente et commercialisation de vêtements, production de pain, de miel, etc.), et exploration de différents secteurs d'exploitation au secondaire (mine, brasserie artisanale, secteur des pêches, développement des usines et métiers associés au transport).

PATRIMOINE – *LA CULTURE DES MADELINOTS*

- Écrivains offrant des ateliers sur la langue et l'oralité (Nicolas Landry, Suzanne Richard, artistes invités) : appropriation par les élèves des mots issus de leur patrimoine et l'expression de ces mots dans un contexte de vie insulaire;
- Activités soulignant la Mi-Carême, impliquant plusieurs membres de la communauté, dont la création de masques au service de garde, école Stella-Maris (Guylaine Coderre, artiste invitée);
- Participation au Rendez-vous Loup-marin et reconnaissance du talent d'acteur de l'un de nos élèves, Marc-André Leblanc, personnifiant un jeune autiste dans le film Les Loups (Sophie Deraspe, réalisatrice);
- Rencontre d'artisans du cinéma dans le cadre du film Les Loups (Sophie Deraspe, réalisatrice, Grande-Entrée) et interprétation de la vie des hommes et des femmes travaillant dans l'industrie de la chasse aux phoques (fondation Willie-Deraspe, Centre d'interprétation du phoque);
- Conteurs et musiciens en classe (André Vigneau, Manon Lacelle, artistes invités);
- Une école accueille un artiste, avec la collaboration des ministères de l'Éducation et de la Culture:
  - *Brin de sagesse* (Manon Lacelle), écriture d'un conte issu des croyances des familles du milieu et de racines amérindiennes, suivie de la présentation d'un spectacle à la salle du Vieux Treuil;
  - *Ivoire dans le noir* (Marianne Papillon), un projet courte durée au Musée de la mer en collaboration avec l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

ANNEXE 2

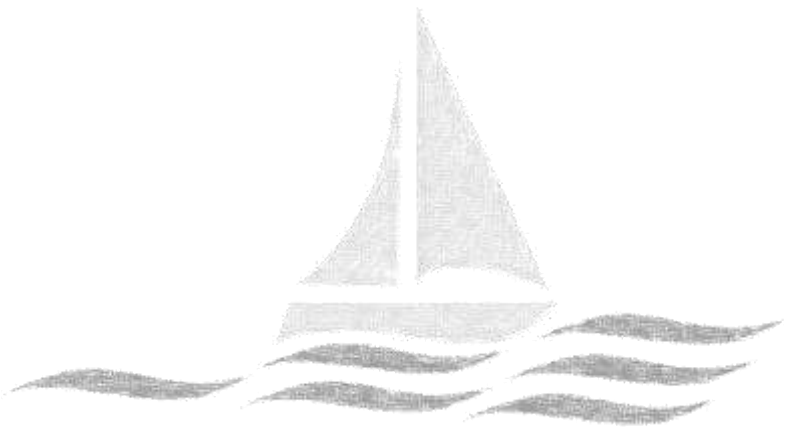

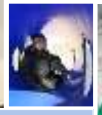

COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES

1419, chemin de l'Étang-du-Nord
L'Étang-du-Nord (Québec) G4T 3B9
Tél. : 418 986-5511 Téléc. : 418 986-3552
www.csdesiles.qc.ca